

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Participation et abstention lors des élections présidentielle et législative de 2017 en France (données en %)

	VOTE SYSTEMATIQUE	VOTE INTERMITTENT	ABSTENTION SYSTEMATIQUE
Ensemble des inscrits	35,5	50,8	13,8
Pour les inscrits âgés de 25 ans ou plus			
Diplôme			
Sans diplôme	28,7	46,3	25,0
Inférieur au bac	37,5	48,6	13,9
Bac	34,7	53,4	11,9
Supérieur au bac	41,6	50,2	8,2
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres et professions intellectuelles supérieures	45,1	48,5	6,4
Ouvriers	26,1	57,9	16,0

Source : Insee, *enquête sur la participation électorale*, 2017.

Note : les inscrits sont répartis entre ceux qui votent à tous les tours de la présidentielle et des législatives (vote systématique), ceux qui ne votent à aucun tour de ces scrutins (abstention systématique) et ceux qui votent de façon intermittente (vote intermittent).

Champ : inscrits (18 ans ou plus pour l'ensemble, 25 ans ou plus pour les diplômes, catégories sociales et niveaux de vie) sur les listes électorales en France en 2017 et résidant en France en 2015 (hors Mayotte).

Source : D'après Guillemette Buisson et Sandrine Penant, Élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin, *Insee Première* n°1670, octobre 2017

Questions :

1. Expliquez la différence entre le taux d'inscription et le taux de participation (3 points)
2. Comparez la participation électorale des ouvriers et des cadres (3 points)
3. D'après les données du tableau, quels sont les déterminants de l'abstention ? (4 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez qu'il existe une diversité des figures de l'entrepreneur.

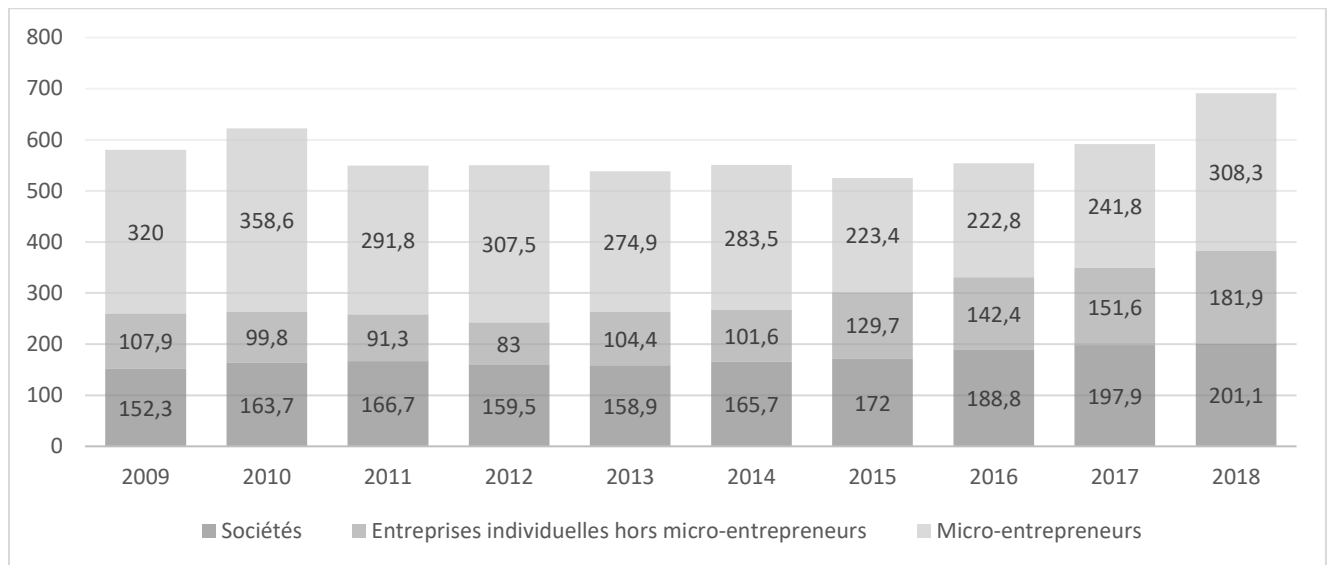
Document 1

Elon Musk, Jeff Bezos ou Steve Jobs¹ font partie d'une catégorie que l'économiste Joseph Schumpeter qualifierait d'innovateurs-entrepreneurs. Cette catégorie regroupe des figures telles que Thomas Edison, Gustave Eiffel, Henri Ford, John Rockefeller, les frères Schneider, les frères Renault... [...] Elon Musk est animé par l'état d'esprit du fondateur. L'état d'esprit de celui qui part de zéro pour créer une entreprise. Cette manière créatrice de penser et d'agir nécessite dynamisme et agilité. [...] Maintenir une vision et des choix en cohérence, tout comme conserver cet état d'esprit du fondateur, peut être difficile au sein d'une entreprise en croissance exponentielle. Pour cela, le fondateur doit garder le contrôle, c'est-à-dire conserver la majorité du capital, ou tout du moins les pouvoirs de décision. [...] Or le problème est que, à la suite des augmentations de capital², la part d'Elon Musk dans Tesla n'est que de 20 %. Autrement dit, il n'a pas le contrôle de l'entreprise, ce qui va à l'encontre de ses convictions les plus profondes [...] : une [entreprise], passée du stade de start-up³ à celui de licorne⁴ puis de titan⁵, doit rester sous le contrôle de son fondateur. Sinon, elle risque de perdre sa motivation et sa vision, autrement dit son âme, et donc de se vider de sa substance, voire de disparaître, en étant reprise par des investisseurs avec des visées à court terme ou bien rachetée par des entreprises plus riches, plus traditionnelles.

Source : Alain DUPAS, Jean-Christophe MESSINA, Cyril DE Sousa Cardoso, *Innover comme Elon Musk, Jeff Bezos et Steve Jobs*, 2019.

1. Fondateurs des entreprises Tesla (constructeur automobile de voitures électriques) et SpaceX (E. Musk), Amazon (J. Bezos) et Apple (S. Jobs)
2. Opération d'émissions d'actions par l'entreprise pour accroître son capital.
3. Entreprise innovante en démarrage.
4. Le terme « licorne » est employé pour désigner une startup, principalement de la Silicon Valley, dont la valeur boursière dépasse un milliard de dollars.
5. Startup dont la valeur boursière dépasse 50 milliards de dollars.

Document 2 : Évolution du nombre de création d'entreprises (en milliers)



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : INSEE, 2019.